

La recteure et l'autrice n'entrent pas dans les mœurs

Trente ans après la circulaire du 11 mars 1986, la féminisation des fonctions tarde à s'imposer

Il y a trente ans, dans la foulée de la Journée internationale des droits des femmes, le premier ministre Laurent Fabius adressait à son gouvernement la circulaire du 11 mars 1986 prescrivant « la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades, ou titres » dans tous les textes réglementaires et documents officiels. Vingt-neuf journées des droits des femmes après, beaucoup de chemin reste à faire. Il arrive régulièrement d'entendre « Madame le député » ou « Madame le sénateur » au Parlement, par exemple.

Un « Madame le président », adressé à la vice-présidente socialiste de l'Assemblée nationale Sandrine Mazetier en octobre 2014, avait valu au député (UMP) Julien Aubert une sanction financière. « Monsieur la députée, vous étiez la dernière oratrice inscrite », avait riposté M^{me} Mazetier.

Les élus ne sont pas les seuls concernés. Hélène Carrère d'Encausse veut être appelée Madame le secrétaire perpétuel de l'Académie française – en accord avec la ligne de l'institution. Muriel Mayette a longtemps été administrateur général de la Comédie-Française. Dans le langage courant se répand l'usage du pronom féminin accolé à un terme qui reste au masculin : une professeur, une médecin, une chef – quoique cheffe gagne du terrain.

Plusieurs raisons expliquent cette inertie. Dans une mise au point d'octobre 2014, l'Académie française s'élevait contre « un esprit de système qui tend à imposer (...) des formes qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barba-

rismes », par exemple procureure, sapeuse-pomprière, recteure. Pour l'institution, « la dénomination de la fonction s'entend comme un neutre distinct du sexe de l'individu qui l'incarne ».

La puissance des habitudes

L'esthétique est souvent citée. La puissance des habitudes est déterminante. Autrice, le féminin d'auteur, est unanimement jugé laid, alors qu'actrice ne l'est pas. Dans un guide d'aide à la féminisation des noms publié en 1999 à la demande du gouvernement, le linguiste Bernard Cerquiglini estimait ces réticences d'ordre « psychologique et socioculturel ». « La néologie est dissonante quand elle est dérangement », affirmait-il.

Les usages changent tout de même, à mesure que les femmes accèdent à des postes et des métiers autrefois fermés. « Appelez-moi Madame la maire », a déclaré Anne Hidalgo dès son élection en mars 2014. On rencontre aujourd'hui des chirurgiennes, des expertes, des policières, des préfètes, des principales. *Le Monde* a consacré jeudi 10 mars un article au rapport de la contrôleure générale des prisons, Adeline Hazan.

« Le Monde accompagne, et quelquefois précède légèrement, par sympathie, la féminisation des noms », explique Lucien Jedwab, ancien chef de la correction du journal. Non sans débats. « Auteure a suscité des réticences, y compris chez certaines rédactrices », se souvient-il. L'emploi de contrôleure a fait réagir des lecteurs. « Contrôleuse pose problème, estime Lucien Jedwab. Il y a un attachement à l'idée que la

fonction doit sonner à l'oreille. »

« Dans les cas compliqués, il faut laisser les choses se faire, estime Gaëlle Abily, membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'usage tranchera. » Cette institution est désormais un aiguillon. « L'usage du féminin est un enjeu fondamental au même titre que l'égalité des salaires, estime M^{me} Abily. Le langage est le reflet de notre société. La prééminence du masculin est un choix qui date du XVII^e siècle. Il a été jugé plus noble. »

Signe d'une nouvelle ère ? Le *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, publié par le Haut Conseil en novembre 2015, a rencontré un succès inespéré. Il comporte dix recommandations, dont la féminisation des noms, mais aussi l'utilisation de l'ordre alphabétique (égalité femmes-hommes), ou encore le recours à une écriture où sont visibles le féminin et le masculin, « afin que les femmes comme les hommes soient inclus.e.s ». Cette formule perce dans certains documents officiels. Reste à savoir si elle conviendra au plus grand nombre de lecteur.trice.s... ■

GAËLLE DUPONT

« Le langage est le reflet de notre société. La prééminence du masculin est un choix qui date du XVII^e siècle »

GAËLLE ABILY

membre du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes